

Postulat Muriel Thalmann et consorts – Des mesures ciblées afin de mieux intégrer les migrants qualifiés, notamment les femmes, dans le marché du travail

Texte déposé

De nombreux migrants, principalement des femmes, souffrent de déqualification professionnelle. Ainsi, plus d'un quart des femmes migrantes peinent à trouver un travail correspondant à leurs qualifications¹. Ces femmes et ces hommes peinent à s'insérer dans le marché du travail, car ni leurs diplômes ni l'expérience acquise hors de Suisse ne sont reconnus ; s'y ajoute souvent un niveau de français insuffisant pour exercer leur profession. Et pourtant elles/ils sont diplômé(e)s en biologie, en droit, en ingénierie, en comptabilité, en informatique, en production de films, en médecine, en psychologie, en développement durable, en chimie, en nutrition, en architecture, en urbanisme... Elles/ils viennent ou restent en Suisse pour des raisons diverses. Comme elles/ils ne parviennent pas à trouver un poste correspondant à leur formation, elles/ils n'ont d'autre choix que de se consacrer à leur famille et/ou d'accepter un travail qui ne correspond pas à leur qualification — des médecins qui travaillent en tant que femmes de ménage, des psychothérapeutes qui ont des contrats de baby-sitter, des ingénieures qui sont embauchées comme femmes de chambre, des enseignants qui travaillent comme peintres en bâtiment, etc.

L'association Découvrir, active dans le canton de Vaud et en Suisse romande, spécialisée dans l'accompagnement aux personnes migrantes qualifiées, relève que les principaux obstacles se situent notamment au niveau :

- de la reconnaissance des diplômes, chaque filière posant ses propres exigences, en fonction du pays de provenance, voire même de la haute école fréquentée ;
- de l'accompagnement, les Offices régionaux de placement (ORP) n'étant pas habilités à proposer un accompagnement spécifique et à offrir aux personnes inscrites comme personnes au chômage sans indemnité, à des cours de langue avancés (maximum au niveau B1) ;
- de la sensibilisation des entreprises à cette problématique.

Ces constats se recoupent avec ceux exprimés par les experts cités en préambule. En effet, ces derniers sont d'avis qu'il est possible de lutter contre ce gaspillage de compétences en mettant en place des mesures concrètes, permettant notamment de :

- offrir des soutiens ciblés à leur arrivée ;
- prévenir les pratiques discriminatoires et les préjugés des employeurs.

Certains aspects du problème ont par ailleurs déjà été reconnus par certains cantons, ainsi le canton de Neuchâtel a donné un mandat d'accompagnement permettant d'organiser des séances publiques sur la reconnaissance des diplômes. Le Bureau d'intégration à Genève soutient des structures qui facilitent l'intégration en donnant accès aux cours de niveau supérieur (C1, C2).

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat d'étudier la mise en place de mesures concrètes et ciblées permettant d'intégrer rapidement ces hommes et surtout ces femmes, établi(e)s dans le canton de Vaud, afin qu'ils/elles puissent assurer leur indépendance économique, s'intégrer dans de meilleures conditions, tout en faisant bénéficier notre économie de leurs compétences, notamment en :

- leur offrant des soutiens ciblés à leur l'arrivée (coaching, reconnaissance des diplômes, rédaction de curriculum vitae, etc.) ;

¹ Source : Gerber, Roxane and Philippe Wanner, « De-Qualification and De-Emancipation among Recently Arrived Highly Skilled Immigrant Women in Switzerland », 2019, National Center of Competence in Research – The Migration-Mobility Nexus

- mettant en place un dispositif de test ou de validation des compétences qui donne accès au marché de l'emploi et qui ne bloque pas exclusivement sur des éléments administratifs ;
- leur donnant l'accès à un **accompagnement personnalisé** durant la procédure de reconnaissance des diplômes ;
- proposant des mesures d'accompagnement pour les personnes qualifiées qui soient de vraies passerelles vers l'emploi ;
- offrant des cours de langue adaptés aux personnes migrantes qualifiées — certification C1 et C2.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Muriel Thalmann
et 24 cosignataires*

Développement

Mme Muriel Thalmann (SOC) : — Des médecins qui travaillent en tant que femmes de ménage, des psychothérapeutes qui ont des contrats de baby-sitters, des ingénieures qui sont embauchées comme femmes de chambre, des enseignants qui travaillent comme peintres en bâtiments, etc., c'est la réalité ! Une étude vient de dresser le portrait des migrants en Suisse. Je précise qu'il s'agit d'hommes et de femmes qui résident en Suisse et donc d'émigrés et d'expatriés établis ; l'échantillon n'incluait pas les requérants d'asile. Ces personnes viennent ou restent en Suisse pour des raisons diverses. Comme elles ne parviennent pas à trouver un poste correspondant à leur formation, elles n'ont d'autre choix que de se consacrer à leur famille et/ou à accepter un travail ne correspondant pas à leur qualification. Nous nous retrouvons donc avec une part relativement importante de migrants — principalement des femmes — qui souffrent de déqualification professionnelle. Ces personnes ne sont pas en mesure d'assurer leur indépendance économique ni de s'intégrer dans les meilleures conditions et, surtout, ces conditions ne permettent pas à notre économie de bénéficier de leurs compétences : un vrai gâchis ! Ces femmes et ces hommes peinent à trouver un travail correspondant à leurs qualifications et à s'insérer dans le marché du travail, car ni leurs diplômes ni l'expérience acquise hors de Suisse ne sont reconnus. S'y ajoute souvent un niveau de français insuffisant pour exercer leur profession.

L'association Découvrir, spécialisée dans l'accompagnement des personnes migrantes qualifiées, a identifié les principaux obstacles :

- au niveau de la reconnaissance des diplômes ;
- au niveau de l'accompagnement, car les Offices régionaux de placement (ORP) ne sont pas habilités à proposer un accompagnement spécifique et à offrir des cours de français correspondant au niveau désiré ;
- au niveau de la sensibilisation des entreprises.

Nous pouvons donc agir et c'est la raison pour laquelle nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la mise en place de mesures concrètes et ciblées afin d'intégrer rapidement ces hommes et ces femmes établis dans le canton de Vaud :

- en leur offrant des soutiens ciblés à leur arrivée ;
- en mettant en place un dispositif de tests ou de validation des compétences qui donne accès au marché de l'emploi sans bloquer sur des éléments exclusivement administratifs ;
- en leur donnant accès à un accompagnement personnalisé durant la procédure de reconnaissance des diplômes ;
- en proposant des mesures d'accompagnement pour les personnes qualifiées qui soient de vraies passerelles vers l'emploi ;
- et enfin en offrant des cours de langue adaptés aux personnes migrantes qualifiées.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.